



## **NON à la ratification de la Convention bioéthique par la Suisse**

Nous rejetons cette convention parce que

- cette convention dénie leur dignité à certaines personnes, en admettant des recherches, entreprises sans bénéfice direct pour eux, sur des sujets n'ayant pas la capacité de consentir et en violant le droit des malades psychiques à décider pour eux-mêmes
- elle autorise la recherche sur des embryons in vitro et l'utilisation d'embryons comme stock de pièces de rechange
- l'interdiction des traitements génétiques des cellules germinales ainsi que celle relative au clonage des embryons humains comportent des lacunes considérables
- les brevets de cellules, de tissus et d'organes humains sont autorisés
- il est exclu de recourir à titre individuel auprès de la Cour de justice européenne pour les Droits de l'Homme.

**Nous demandons au Parlement de rejeter la ratification de la Convention bioéthique.**

Envoyez la carte ci-jointe directement à l'Assemblée fédérale, si possible adressée à un conseiller national ou un conseiller aux Etats que vous connaissez.